

Près de 90 000 personnes vivent dans une structure collective

Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté • n° 100 • Juin 2022



En Bourgogne-Franche-Comté, 88 570 personnes vivent dans une structure collective (communauté) en 2019. Elles représentent 3,2 % de la population régionale, une proportion plus importante qu'en moyenne en France métropolitaine. Près de 40 % sont des personnes âgées résidant en maison de retraite et plus de 30 % des élèves hébergés en internat.

En Côte-d'Or et dans la Nièvre, la part de la population vivant dans une communauté est un peu plus importante que dans les autres départements. La Côte-d'Or bénéficie notamment de l'implantation de structures d'hébergement collectif pour les étudiants et de foyers de travailleurs. Dans la Nièvre et dans l'Yonne, les résidents sont davantage des personnes âgées. Ils sont en revanche beaucoup plus jeunes dans le Doubs, qui abrite des résidences universitaires et plusieurs casernes militaires.

Un peu plus de 3 % de la population vit dans une communauté

En Bourgogne-Franche-Comté, 88 570 personnes vivent dans une communauté en 2019. Elles constituent 3,2 % de la population régionale, contre 2,4 % en moyenne en France métropolitaine. La région se situe ainsi au premier rang devant la Bretagne (2,9 %) et la Nouvelle-Aquitaine (2,8 %) ► **figure 1**.

La population résidant dans une communauté est très hétérogène, car ce mode d'hébergement collectif répond à des besoins différents selon les périodes de la vie. Elle se compose principalement de personnes âgées vivant en maison de retraite ou en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et de jeunes hébergés en internat ► **figure 2**. Elle comprend également des personnes hébergées dans les établissements sanitaires et sociaux de moyen ou long séjour comme les établissements de soins médicaux, les structures pour adultes handicapés ou les structures sociales pour adultes et familles. Les autres personnes sont accueillies dans les foyers de jeunes travailleurs, les établissements militaires (casernes et gendarmeries), les prisons ou les communautés religieuses ► **figure 3**.

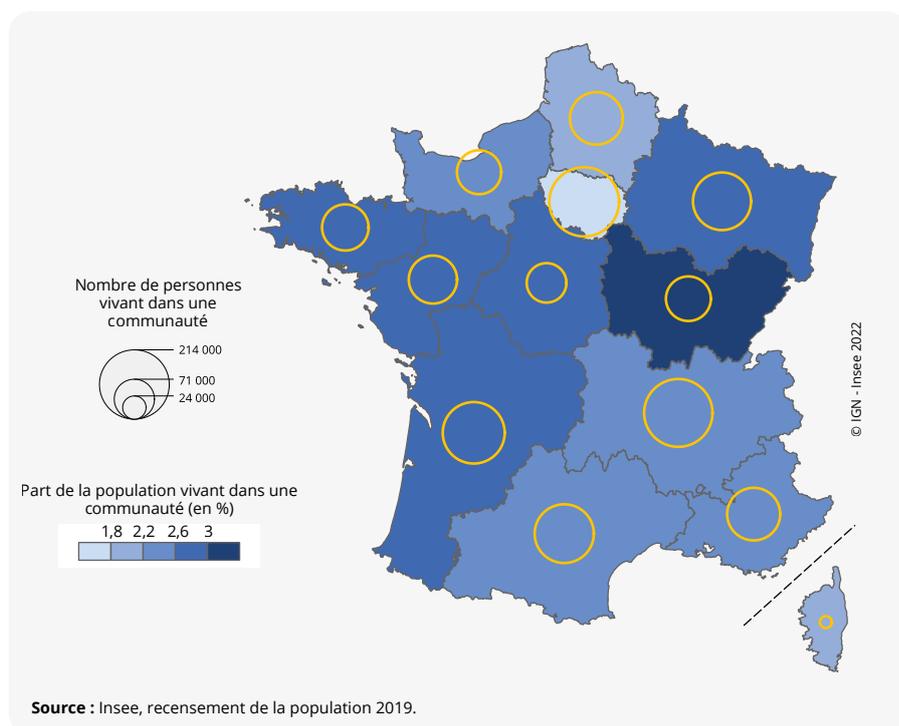
Davantage de jeunes en internat

En Bourgogne-Franche-Comté, 27 400 jeunes sont hébergés dans l'un des 370 internats. Ils représentent plus de 30 % de la population régionale vivant dans une communauté ► **figure 4**. Cette proportion

est beaucoup plus importante qu'en moyenne en France métropolitaine (25 %). Les jeunes Bourguignons-Francis-Comtois habitent davantage en milieu rural. La faible densité de population de la région fait qu'ils sont souvent éloignés de leur établissement scolaire, surtout lorsqu'ils vont au lycée. Ils sont plus fréquemment internes par facilité pour éviter de longs trajets quotidiens mais aussi par nécessité pour suivre certains cursus. Ainsi dans la région, 15 % des lycéens

sont internes contre seulement 8 % en France métropolitaine. Comme ailleurs, six internes sur dix sont des garçons. Parmi les 59 200 étudiants inscrits à l'université de Bourgogne-Franche-Comté en 2019, 3 900 résident en cité universitaire. Ils représentent un peu plus de 4 % de la population vivant dans une communauté. Ce sont surtout des étudiants en début de cursus universitaire. À partir de 21 ans, les étudiants choisissent plutôt de vivre dans un

► 1. Nombre et part de personnes vivant dans une communauté par région



logement individuel, seul, en colocation ou en couple. Ainsi, les étudiants âgés de 21 ans ne représentent que 10 % des résidents en cité universitaire.

Les résidents en maison de retraite ou en Ehpad sont de plus en plus âgés

Comme dans les autres régions, les personnes vivant dans une communauté résident principalement en maison de retraite ou en Ehpad. Plus de 31 700 personnes, soit 36 % de la population des communautés, sont accueillies dans l'un des 460 établissements situés dans la région.

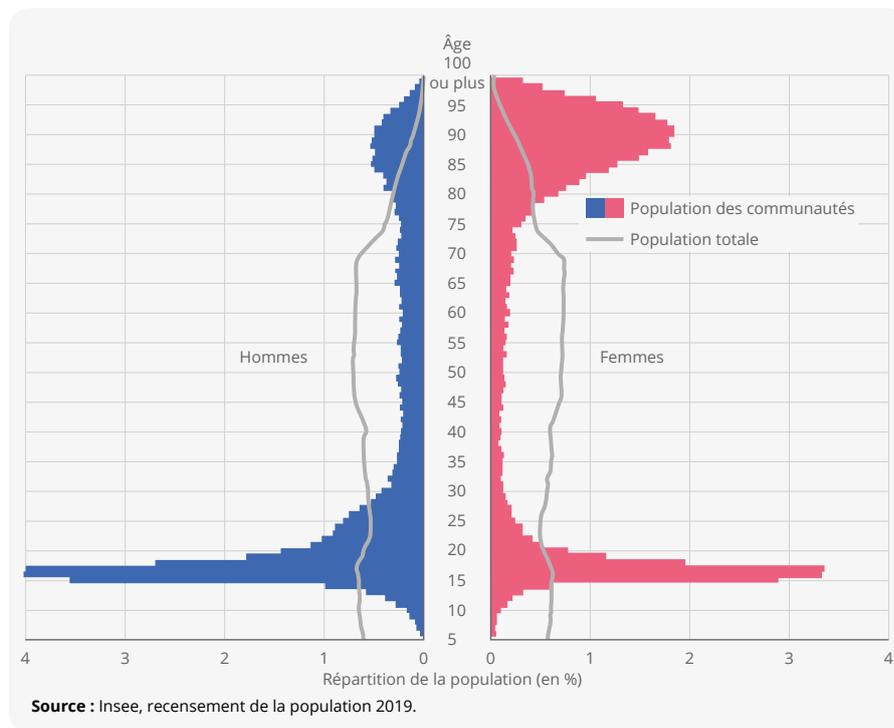
Les Bourguignons-Francis-Comtois de 85 ans ou plus vivent plus souvent en maison de retraite ou en Ehpad (19,4 %) que leurs homologues de France métropolitaine (17,8 %). L'accueil de seniors en Ehpad dépend du nombre de places disponibles dans ces institutions ainsi que de l'offre de services d'aide à domicile proposée localement. La population régionale compte relativement plus de personnes à des âges élevés. Ainsi, 3,9 % des habitants ont 85 ans ou plus, contre 3,3 % en moyenne en France. L'avancée en âge augmente le risque de perte d'autonomie. Ces personnes ont davantage de besoins de soins, voire d'une prise en charge en institution. Les trois quarts des personnes hébergées en maison de retraite ou en Ehpad sont des femmes. En moyenne, elles ont 87 ans contre 82 ans pour les hommes. Les femmes vivent plus longtemps que les hommes. En France, en 2019, une femme de 80 ans peut espérer vivre encore 11,3 ans contre 9,2 ans pour les hommes.

Comme en France, l'âge moyen des résidents en maison de retraite a augmenté de deux ans depuis 2009 pour atteindre 86 ans en 2019. Cette progression s'explique par la meilleure santé à des âges avancés combiné au développement du maintien à domicile. Dans la région, le nombre de personnes de 90 ans ou plus augmente. Leur part dans la population a pratiquement doublé en dix ans et atteint 1,5 % en 2019. En revanche, elles sont relativement moins nombreuses à résider en maison de retraite (30 % en 2019, contre 37 % en 2009).

Un peu plus de 20 % des personnes sont hébergées dans d'autres structures sanitaires et sociales adaptées

Près de 19 000 personnes résident dans des établissements sanitaires et sociaux adaptés de moyen ou long séjour autres que des maisons de retraite ou des Ehpad. Elles constituent le troisième groupe de personnes le plus nombreux parmi l'ensemble des résidents d'une communauté, soit 21 % d'entre eux.

► 2. Pyramide des âges de la population de Bourgogne-Franche-Comté

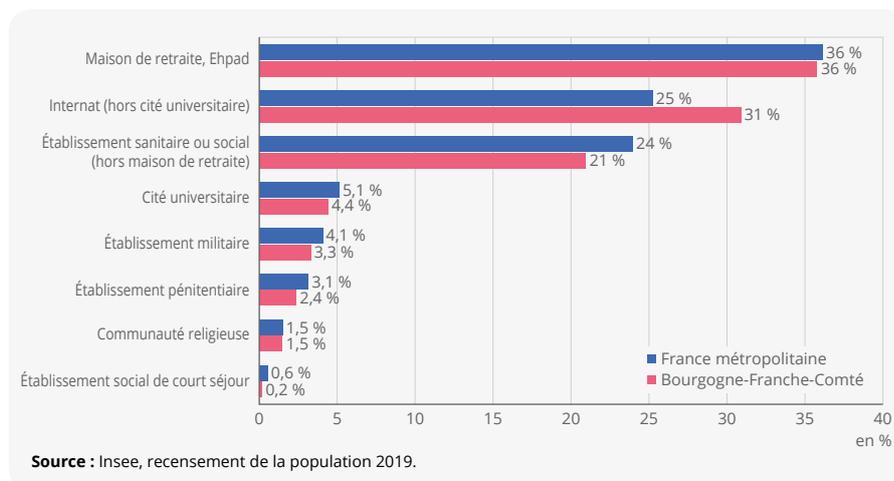


► 3. Caractéristiques des résidents selon la catégorie de communauté en Bourgogne-Franche-Comté

	Nombre de résidents	Âge moyen	Part de femmes (%)
Maison de retraite, Ehpad	31 720	86	74
Internat (hors cité universitaire)	27 400	17	41
Établissement sanitaire ou social de moyen ou long séjour (hors maison de retraite)	19 020	49	41
Cité universitaire	3 930	22	47
Établissement militaire	2 920	27	9
Établissement pénitentiaire	2 100	34	4
Communauté religieuse	1 300	65	70
Établissement social de court séjour	180	37	23
Ensemble	88 570	52	51

Source : Insee, recensement de la population 2019.

► 4. Répartition de la population vivant dans une communauté selon la catégorie de communauté



La moitié est hébergée dans un établissement de soins médicaux (service moyen ou long séjour des hôpitaux, structure de rééducation, unité Alzheimer, etc.) ou dans une structure pour adultes handicapés. Les autres, beaucoup moins

nombreux, sont accueillis notamment dans des structures pour adultes et familles nécessitant un accompagnement social et psychologique. Par ailleurs, 1 320 jeunes sont hébergés dans des structures d'aide sociale à l'enfance et de protection judiciaire.

Les Côte-d'Ors et les Nivernais vivent davantage dans une communauté

Dans l'ensemble de la région, la part de la population vivant dans une communauté varie de 2,5 % en Saône-et-Loire à 3,7 % dans la Nièvre. Elle est un peu plus importante en Côte-d'Or et dans la Nièvre qu'en moyenne dans la région ► **figure 5**.

En Côte-d'Or, les personnes hébergées dans une communauté sont davantage des jeunes en cité universitaire et des adultes en foyers de travailleurs. Dijon Métropole bénéficie de l'implantation de l'un des deux plus grands pôles universitaires de la région ainsi que plusieurs établissements Adoma hébergeant des personnes en difficulté ► **figure 6**. Dans la Nièvre, département rural et âgé, la population en communauté est composée plus qu'ailleurs de résidents en établissement sanitaire et social, notamment en maison de retraite et en établissement de soins médicaux ► **figure 7**.

La population vivant dans une communauté est relativement moins importante en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort. En Haute-Saône, cette population se compose davantage de collégiens et lycéens en internat. Dans le Territoire de Belfort, les communautés hébergent 3 700 personnes. Près de 20 % d'entre elles sont logées en établissement militaire dans le Grand Belfort, où est implanté le 35^e régiment d'infanterie.

Une population plus jeune dans le Doubs et dans le Jura

Les résidents des communautés situées dans le Doubs sont plus jeunes que dans les autres départements. Près de 60 % ont moins de 30 ans contre 46 % en moyenne dans la région.

De nombreux jeunes vivent en cité universitaire dans le Grand Besançon Métropole.

Une part importante de personnes vivent également en établissement militaire. Elles représentent 8 % des personnes des communautés de ce département. Avec la présence historique de casernes à Besançon et Valdahon, le Doubs concentre 44 % des effectifs militaires de la région.

Par ailleurs, seuls 6 % des seniors de 75 ans ou plus vivent en maison de retraite, soit 3 points de moins qu'en moyenne dans la région. Avec 113 places pour 1 000 habitants âgés de 75 ans ou plus, ce département apparaît comme celui de la région le moins doté en places d'hébergement en maison de retraite ou en Ehpad.

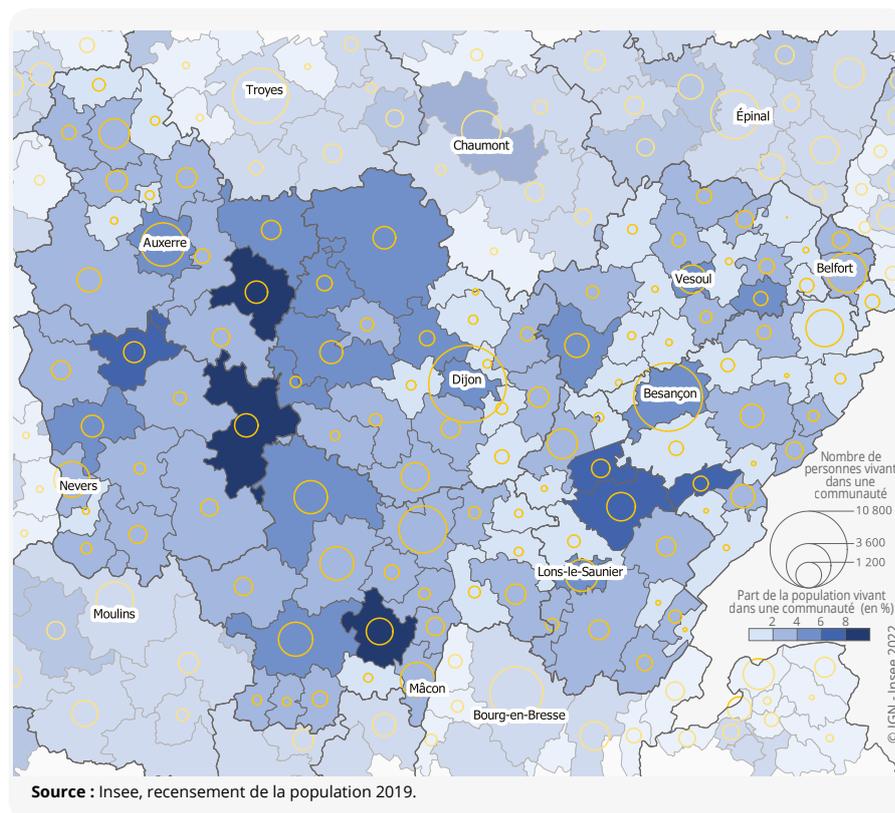
Dans le Jura, département relativement jeune, près de la moitié des personnes hébergées en communauté sont des internes collégiens et lycéens.

► 5. Population vivant dans une communauté par département en Bourgogne-Franche-Comté

	Nombre de résidents	Répartition(%)	Part dans la population totale(%)
Côte-d'Or	18 560	21	3,5
Doubs	15 450	17	2,8
Saône-et-Loire	17 790	20	3,2
Yonne	11 090	13	3,3
Jura	8 470	10	3,3
Nièvre	7 520	8	3,7
Haute-Saône	6 000	7	2,5
Territoire de Belfort	3 690	4	2,6
Bourgogne-Franche-Comté	88 570	100	3,2

Source : Insee, recensement de la population 2019.

► 6. Nombre et part de la population vivant dans une communauté par intercommunalité en Bourgogne-Franche-Comté



► Définitions

Une **communauté**, au sens du recensement de la population, est un ensemble de locaux d'habitation relevant d'une même autorité gestionnaire et dont les habitants partagent à titre habituel un mode de vie commun (comme la prise de repas). La population de la communauté comprend les personnes qui résident dans la communauté, à l'exception de celles qui résident dans des logements de fonction. Les communautés sont ici réparties en 9 catégories :

- les maisons de retraite médicalisées (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, Ehpad) ou non ;
- les établissements sanitaires ou sociaux de moyen et long séjour autres que les maisons de retraite (foyers de travailleurs, établissements pour personnes nécessitant des soins médicaux, structures pour enfants handicapés, structures pour les adultes handicapés, structures d'aide sociale à l'enfance et de prévention judiciaire pour enfants et jeunes majeurs, structures sociales pour adultes et familles nécessitant un accompagnement social et psychologique, autres) ;
- les établissements militaires (casernes, quartiers, bases et camps militaires ou assimilés) ;
- les établissements hébergeant des étudiants (cités universitaires) ;
- les établissements hébergeant des élèves (internats, y compris les établissements militaires d'enseignement) ;
- les établissements pénitentiaires ;
- les établissements sociaux de court séjour ;
- les communautés religieuses ;
- les autres communautés. Du fait d'un nombre de résidents très faible dans la région, cette catégorie n'est pas prise en compte dans cette étude.

Des précisions sur le recensement des communautés sont disponible sur insee.fr : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1320>.

Davantage de personnes en maison de retraite dans l'Yonne et dans des communautés religieuses en Saône-et-Loire

Dans l'Yonne, la population accueillie est beaucoup plus âgée. La moitié des résidents en communauté vivent dans une maison de retraite ou un Ehpad. Avec l'implantation du centre de détention de Joux-la-Ville et la maison d'arrêt d'Auxerre, ce département rassemble un tiers des détenus de la région. En Saône-et-Loire, les communautés religieuses sont très présentes. Près de 40 % des résidents en communauté religieuse de la région y sont installés. Ils habitent principalement à Taizé, Fleury, Paray-le-Monial ou Cluny. ●

Régine Bordet-Gaudin,
Nicolas Bourgain (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Source

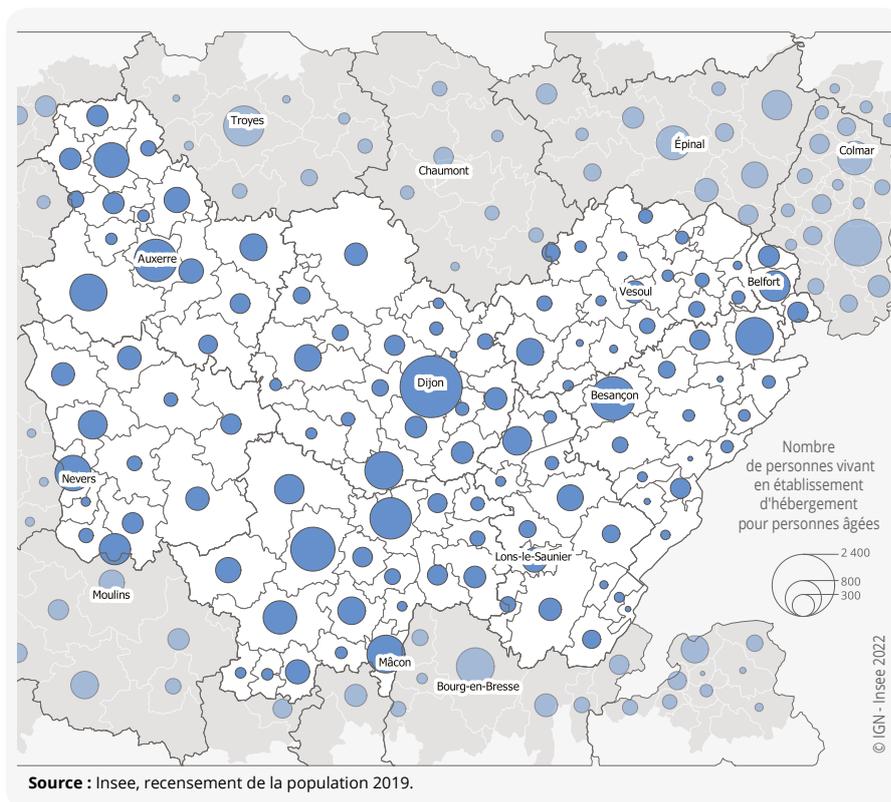
Les caractéristiques des personnes vivant en communauté sont issues de l'exploitation complémentaire des recensements de population de 2009 et 2019.

L'étude porte sur l'ensemble des personnes vivant dans une communauté, y compris les élèves internes mineurs. Pour cette étude, les mineurs sont comptabilisés dans la communauté où ils sont hébergés. Aussi, les effectifs des populations vivant dans une communauté sont différents de ceux publiés sur insee.fr, où les mineurs sont réintégrés dans la population des ménages ordinaires (généralement dans leur foyer familial). En Bourgogne-Franche-Comté, 20 480 internes sont mineurs en 2019, soit trois quarts des internes.

► Pour en savoir plus

- **Ovieve F., René Y.**, « Fort développement de l'habitat individuel sur les 50 dernières années », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 138, septembre 2021.
- **Tribout X., Ville H.**, « Les logements vacants toujours plus nombreux occupent 100 % du parc », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 56, juin 2018.

► 7. Nombre de personnes hébergées dans un établissement pour personnes âgées par intercommunalité en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee, recensement de la population 2019.

► Encadré - Augmentation relativement faible du nombre de résidents en maison de retraite ou en Ehpad dans la région comme en France métropolitaine

Comme l'ensemble de la population régionale, la population vivant dans une communauté en Bourgogne-Franche-Comté reste stable entre 2009 et 2019. Le nombre de résidents en maison de retraite ou en Ehpad augmente de 17 %, une évolution identique à la moyenne nationale. Cette progression, liée au vieillissement de la population, est cependant limitée par le nombre de places disponibles et le développement d'aides en faveur du maintien à domicile des personnes âgées. Celui-ci constitue une alternative à l'hébergement collectif au coût élevé. Dans les autres structures d'hébergement, le nombre de personnes accueillies tend à diminuer, notamment dans les communautés religieuses.

Ces évolutions s'expliquent en partie par la mise en œuvre de politiques sociales. Elles sont également liées aux évolutions des modes de vie de la population et de fonctionnement de certains établissements. C'est le cas en particulier des cités universitaires ou des foyers de travailleurs qui proposent de plus en plus de logements individuels alors que ces structures étaient majoritairement composées de chambres. La population de ces logements n'est alors plus considérée comme résidente en communauté.

